



# RÉTABLIR LE CYCLE DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN

## ENJEUX

Share The City entend mieux prendre en compte les cycles hydriques et réseaux hydrographiques, en cohérence avec la topographie et les bassins versants, de manière à :

### **Protéger l'eau comme ressource, en quantité et en qualité**

- Recharge / protection des nappes (en cas de creusement ou d'excavation, limiter l'impact sur les nappes, ne pas freiner l'écoulement)
- Dépollution des eaux de surface
- Adduction et rejets d'eau, épuration (infrastructures)

### **Utiliser la présence de l'eau pour maintenir la biodiversité en ville**

- Intégration au maillage écologique (OS3)
- Protection des sols vivants / sols de qualité (OS1)
- Mise à ciel ouvert des cours d'eau
- Préservation et création de zones humides

### **Assurer la présence de l'eau en ville comme vecteur de qualité de vie : qualité paysagère, sociabilité, aspects ludiques, équipements liés à l'eau, etc.**

### **Améliorer la résilience aux stress hydriques (sécheresses et inondations) lors d'événements climatiques extrêmes**

- Diminuer de l'imperméabilisation des sols
- Limiter les risques liés aux aléas d'inondation
- Lutter contre les effets d'îlots de chaleur urbain (ICU)
- Valoriser l'eau de pluie

### **Diminuer les besoins en infrastructures de gestion des eaux pluviales par une gestion mieux intégrée**

### **Intégrer les infrastructures de gestion et traitement de l'eau dans le tissu urbain**

## LIEN AVEC LE PRAS

Selon des modalités à définir, la modification du PRAS visera à :

- Spatialiser le maillage bleu, pour le renforcer et mieux le lier au maillage écologique
- Intégrer des prescriptions qui assurent la prise en compte des aléas d'inondation dans la morphologie urbaine
- Prévoir des mécanismes liés à l'encadrement de l'imperméabilisation, ceux liés à une meilleure infiltration, et ainsi améliorer la recharge des nappes, limiter les risques liés au ruissellement et aux crues
- Intégrer des prescriptions liées à la présence de l'eau dans l'espace public

INTERRELATIONS ENTRE LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



Ce que le PRAS prescrit en lien avec l'OS	Adaptations à étudier pour atteindre l'OS
<p>PG 0.4 (maintien plans et cours d'eau)</p> <p>PP ZIU/ZAPT (épuration)                      PP ZAPT (utilisation du canal)                      PP ZV/ZP (plans d'eau repris comme affectation)                      PP Zforest (affectation espaces boisés et eaux)</p> <p>Rien dans glossaire ni autres zones</p> <p>Carte 3 (affectations - indication de plans d'eau de plus de 100 m<sup>2</sup>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indiquer les lits majeurs, les cours d'eau sous pertuis et les possibilités de mise à ciel ouvert, zones de captage, sources (surimpression sur carte 3 en lien avec PG, carte de situation existante)</li> <li>• Limiter les zones constructibles pour renforcer l'infiltration sur l'ensemble du territoire (PG)</li> <li>• Limitation des zones constructibles pour prendre en compte des zones inondables et bords de cours d'eau (surimpression sur carte 3 et/ou PG)</li> <li>• Limiter l'impact des constructions en sous-sol sur l'écoulement des nappes et régler les possibilités de forage (PG)</li> <li>• Définir plan et cours d'eau + rives (Glossaire et carte 3), si nécessaire assortie d'une affectation (PP)</li> <li>• Intégrer la gestion de l'eau dans les espaces non bâtis (PG)</li> <li>• Proposer des zones de retenues/ tamponnage (surimpression sur carte 3 et/ou PG)</li> <li>• Assurer la présence de l'eau dans l'espace public, améliorer le rôle récréatif/ paysager des équipements liés à l'eau (PG)</li> <li>• Affecter le canal de manière plurifonctionnelle (activités économiques, récréatives, transport, fonctions écologiques...) (PP)</li> <li>• ...</li> </ul>